

AK/MJL.-

du 4/07/79

RECTIFICATIF N° 79/374 /MTPT/RNTP au Décret n° 78-590/MTPT-RNTP du 6.9.78 portant promotion des Ingénieurs des Cadres de la Catégorie A1 des Services Techniques(TP) au titre de l'année 1977.

LE 2ème VICE-PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DES FINANCES, DU TRAVAIL, DE LA JUSTICE ET DE LA GARDE DES Sceaux,

VISAS

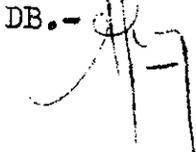
AU LIEU DE :

P.-  ARTICLE 2.- Le présent Décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et de la solde pour compter de la date de signature, sera enregistré, publié au JORPC, et communiqué partout où besoin sera.

L I R E :

DCF.-  ARTICLE 2.- (Nouveau) Le présent décret qui prendra effet tant au point de vue de l'ancienneté que de la Solde pour compter des dates de promotion, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.-

Brazzaville, le 4 JUILLET 1979

DB.- 
Par le 2^e Vice-Président du Comité
Par le 1^{er} PRÉSIDENT, MINISTRE, CHEF DE GOUVERNEMENT,
Chef d'Etat, Elan,
Le Ministre de l'Amenagement du Territoire
Le Ministre des Travaux Publics et des Transports
Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances

B.MOUNDELE-NGOLLO.-

Henri L O P E S.-

O. D H E L L O.-

Le Ministre de la Justice et du Travail, Garde des Sceaux,

Victor TAMBA TAMBA.-

AMPLIATIONS

JORPC	1
SGCM/BC	3
MTPT	2
DFP	2
DB	2
DCF	2
DG-RNTP	20
ASECNA	1
SNDE	1
OCH	1
DOSSIERS	24
INTERESSES	2

